



Dimanche **14 mai**

# LE TOUR du PAYS DES ABERS

BOURG-BLANC > PLABENNEC

Crédit photo : CCPA



## COURSE EN LIGNE CADETS

14h : 52,5 Km en ligne + 4 tours de 5 Km (soit 72,5 km)  
13H45 : course d'attente Minimés (7 tours de 5 Km)  
sur le circuit d'arrivée à PLABENNEC KERVEGUEN

une co-organisation :



## **TOUR DU PAYS DES**

## **ABERS CADETS 2017**

### **DEROULEMENT DE LA JOURNEE**

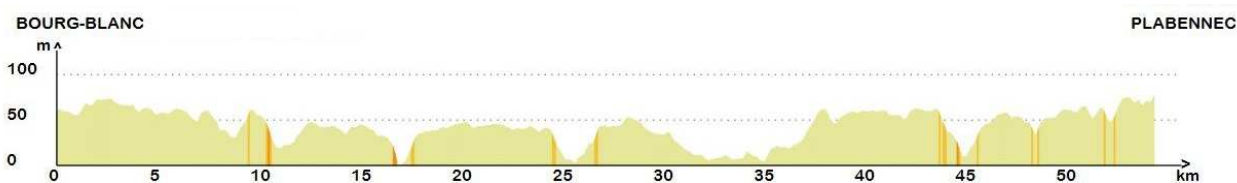
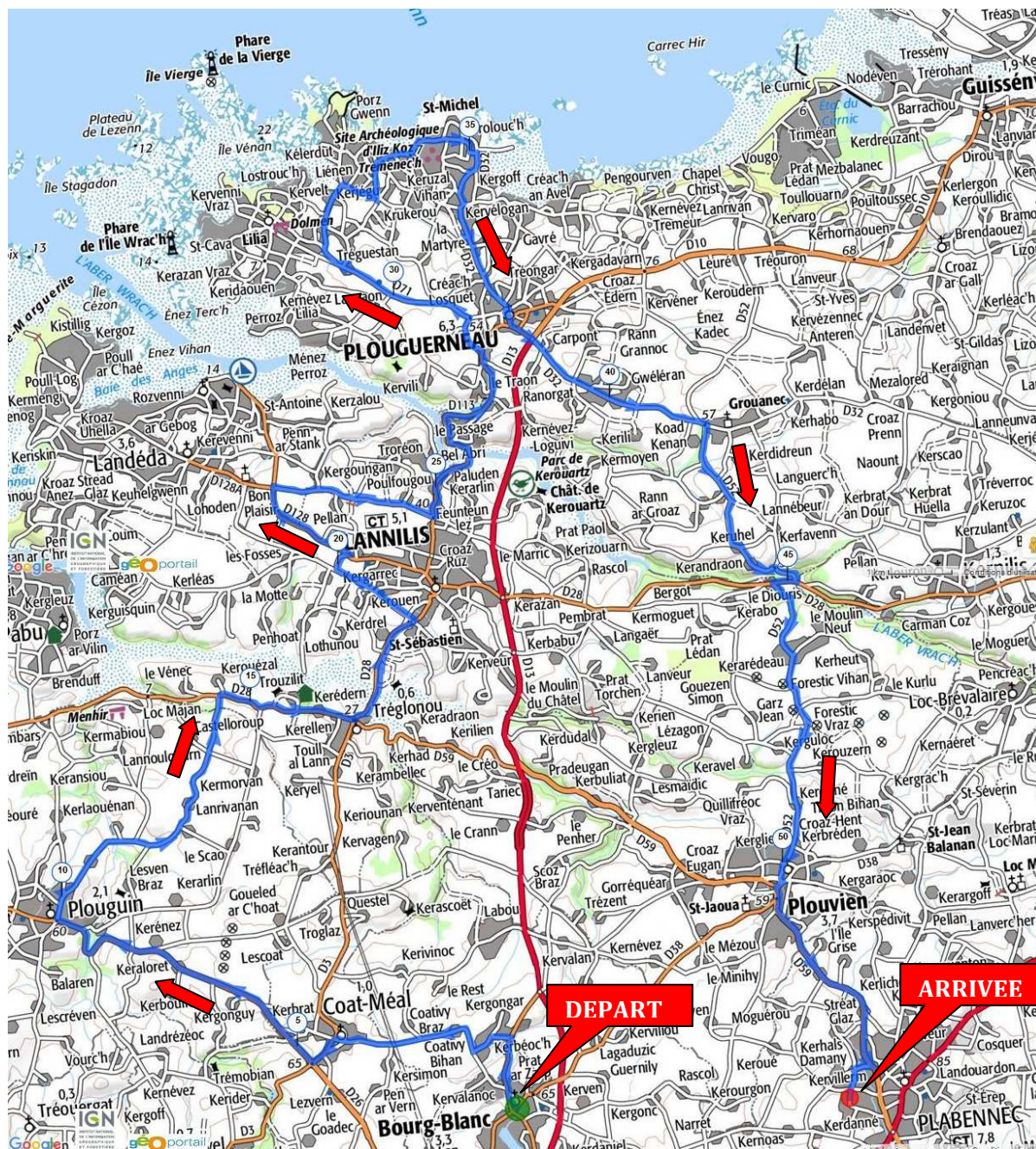
<b>12H30</b>	<b>OUVERTURE DE LA PERMANENCE</b>	<b>Mairie – BOURG BLANC</b>
<b>12H30</b>	<b>INSTALLATION DES RADIOS</b>	<b>Parking de la Mairie – BOURG BLANC</b>
<b>12H45 - 13H45</b>	<b>REMISE DES DOSSARDS</b>	<b>Mairie – BOURG BLANC</b>
<b>13H00</b>	<b>REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS</b>	<b>Mairie – BOURG BLANC</b>
<b>13H30</b>	<b>CONTROLE DES BRAQUETS</b>	<b>Place de la Mairie – BOURG BLANC</b>
<b>13H45</b>	<b>MISE EN PLACE DES VEHICULES</b>	<b>Parking de la Mairie – BOURG BLANC</b>
<b>13H55</b>	<b>APPEL DES CONCURRENTS</b>	<b>Place de la Mairie – BOURG BLANC</b>
<b>14H00</b>	<b>DEPART FICTIF</b>	<b>Place de la Mairie – BOURG BLANC</b>
<b>14H10</b>	<b>DEPART REEL</b>	<b>Route de Coat Méal – BOURG BLANC</b>

<b>16H00-16H10</b>	<b>ARRIVEE PREVUE</b>	<b>Impasse de Kervéguen – PLABENNEC</b>
<b>16H15</b>	<b>CEREMONIE PROTOCOLAIRE</b>	<b>PODIUM ARRIVEE – PLABENNEC</b>
<b>16H45</b>	<b>REMISE DES TROPHEES</b>	<b>COMPLEXE SPORTIF – PLABENNEC</b>

<b>REUNION DU JURY DES ARBITRES</b>	<b>PODIUM ARRIVEE – PLABENNEC</b>
<b>CONTROLE ANTIDOPAGE</b>	<b>PODIUM ARRIVEE – PLABENNEC</b>
<b>HOPITAL Polyclinique de Kéraudren , accueil urgences</b>	<b>357 rue Ernestine de Trémaudan – 29200 BREST Tél. : 02 98 34 29 27</b>

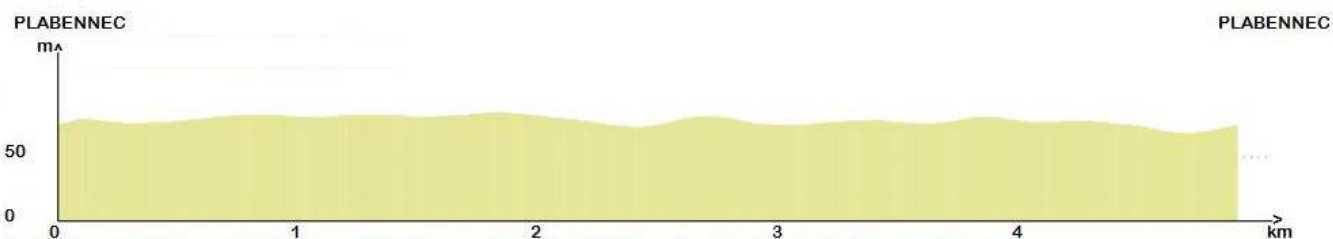
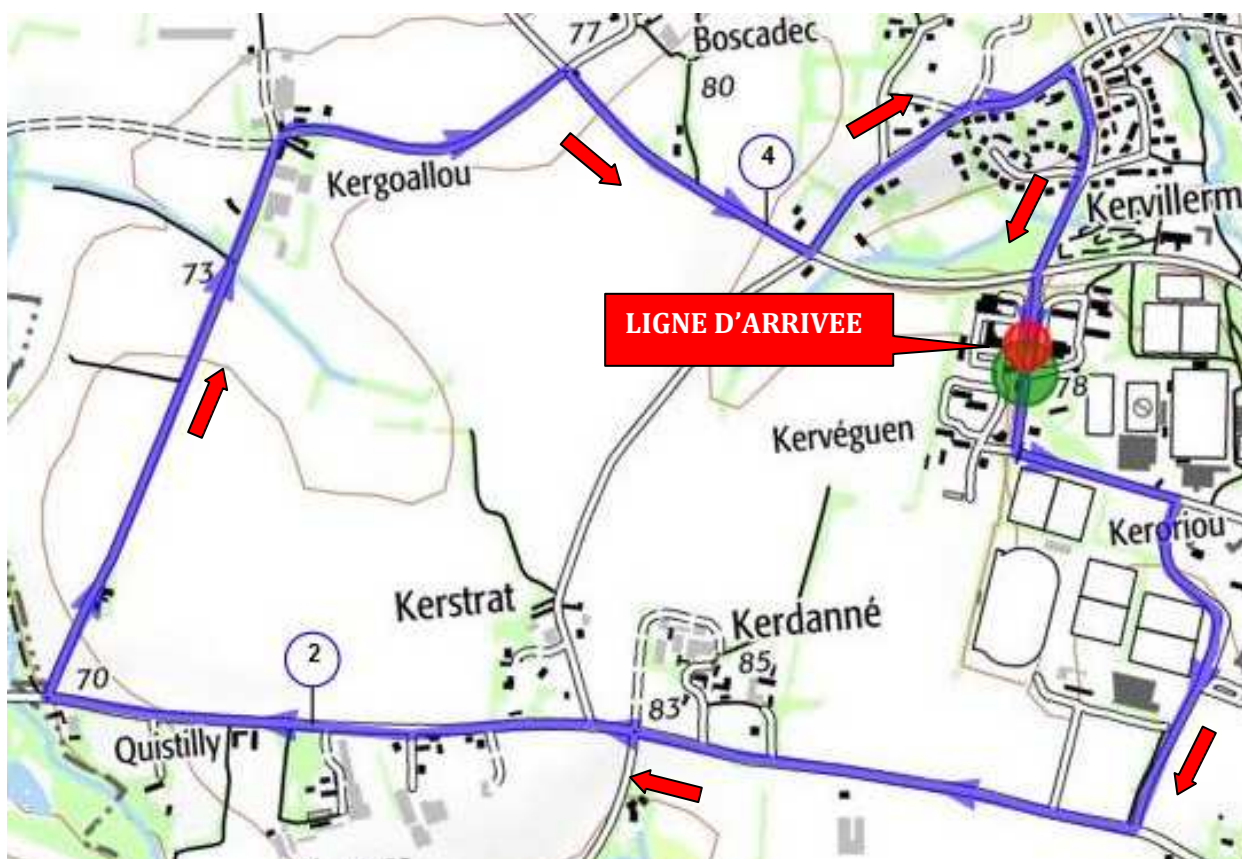


## CARTE ET PROFIL DE L'ÉPREUVE EN LIGNE



## CARTE ET PROFIL DU CIRCUIT D'ARRIVEE

### A PLABENNEC



## KILOMETRAGES ET HORAIRES DE PASSAGE

	Itinéraire	Parcours	Reste	Heures 35 Km/h	Heures 38 Km/h
<b>DEPART FICTIF</b>	Place de la Mairie - Bourg Blanc			14:00	14:00
	Bourg-Blanc - St Urfold	0	72,5		
<b>KM 0</b>	Route de Coat Méal	0	72,5	14:05	14:05
	Coat Méal	2,0	70,5	14:08	14:08
	Int D128 - Coat Méal	2,6	69,9	14:12	14:09
<b>1er MG</b>	Plouguin	7,5	65,0	14:17	14:16
	Tréglonou - Kerhouélo	12,5	60,0	14:26	14:24
	Tréglonou	14,5	58,0	14:29	14:27
<b>2ème MG</b>	Côte de Kerveuleugant	16,0	56,5	14:32	14:30
	Lannilis - Rond Point du Douric	16,5	56,0	14:33	14:31
	Lannilis - Rond Point de Croas An Drep	17,5	55,0	14:35	14:32
	Int D128 - Lannilis	18,5	54,0	14:36	14:34
	Landéda - Rond Point de Bel Air	20,0	52,5	14:39	14:36
	Lannilis - Rond Point de Kerarlin	22,5	50,0	14:43	14:40
	Pont de Paluden	24,8	47,7	14:47	14:44
	Plouguerneau le Traon	25,5	47,0	14:48	14:45
	Int D71A - Plouguerneau	26,0	46,5	14:53	14:46
	Plouguerneau - Rond Point de Doaur Huel	26,8	45,7	14:58	14:47
	Lilia - Kroaz Tevezan	29,2	43,3	14:55	14:51
	Lilia - Kerjégu	30,4	42,1	15:00	14:53
	La Grève Blanche	32,0	40,5	14:59	14:55
	Plouguerneau - Koréjou	33,0	39,5	15:01	14:57
<b>1er Animateur</b>	Plouguerneau	36,0	36,5	15:06	15:01
	Plouguerneau - Rond Point du Carpont	36,5	36,0	15:07	15:02
	Le Grouanec	39,5	33,0	15:12	15:07
	Le Diouris	43,0	29,5	15:18	15:12
<b>3ème MG</b>	Côte du Diouris	44,0	28,5	15:20	15:14
	Plouvien	48,0	24,5	15:27	15:20
	Plouvien - Rond Point Kerprigent	49,0	23,5	15:29	15:22
	Plabennec - Rond Point Keranebeut	51,2	21,3	15:32	15:25
<b>2ème Animateur</b>	1er passage ligne d'arrivée	52,5	20,0	15:35	15:27
	2ème passage ligne d'arrivée	57,5	15,0	15:43	15:35
	3ème passage ligne d'arrivée	62,5	10,0	15:52	15:43
	4ème passage ligne d'arrivée	67,5	5,0	16:00	15:51
	ARRIVEE FINALE	72,5	0,0	16:09	15:59

## REGLEMENT SPORTIF

### ARTICLE 1.- Organisation

Le **TOUR DU PAYS DES ABERS** est organisé et contrôlé conjointement par le **CC BOURG-BLANC** et le **VS PLABENNEC**, sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Il se dispute le **dimanche 14 mai 2017**.

### ARTICLE 2. - Type d'épreuve et participation

L'épreuve est réservée aux cadets 1 et 2 et aux féminines. Elle est inscrite au calendrier régional.

### ARTICLE 3.- Engagements

Les engagements se font par internet sur le site de la FFC. Les engagements sur la ligne seront refusés.

### ARTICLE 4.- Collège des arbitres

Le président du jury des arbitres et les deux arbitres titulaires prononcent les sanctions après consultation des autres membres du collège des arbitres.

### ARTICLE 5 - Permanence

Au départ de l'épreuve, la permanence se tiendra à la Mairie de BOURG BLANC (site de départ).

La permanence sera ouverte le dimanche 14 mai 2017 à partir de 12H30.

La remise des dossards se fera au podium. Les coureurs auront l'obligation de porter deux dossards.

La réunion technique de la direction de course avec les arbitres et les directeurs sportifs se tiendra à la Mairie de BOURG BLANC à 13H00.

### ARTICLE 6 - Départ

Le départ fictif sera donné à 14H00 Place de la Mairie à BOURG BLANC et le départ réel à la sortie de BOURG BLANC.

Un contrôle de braquets sera prévu 30 minutes avant le départ ainsi qu'à l'arrivée si nécessaire.

### ARTICLE 7 - Arrivée

L'arrivée sera jugée à PLABENNEC sur un circuit de 5,00 Km à parcourir 4 fois.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les arbitres peuvent décider une neutralisation des groupes attardés à l'entrée du circuit.

### ARTICLE 8 - Dépannage

Deux véhicules neutres avec mécanicien à bord assureront le dépannage neutre. Ils seront équipés en roues (pignon de 14 dents).

Les véhicules des équipes (5 coureurs minimum) pourront également assurer le suivi et le dépannage de leurs coureurs en course.

Conformément à la réglementation les véhicules devront être pilotés par des chauffeurs titulaires d'une licence FFC.

L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort.

### ARTICLE 9 - Véhicules suiveurs

Tous les monospaces et SUV sont interdits à l'échelon course. Ils devront se tenir à la dernière place des véhicules techniques.

Le véhicule du médecin de la course suivra le peloton principal et sera positionné à la demande des arbitres derrière le président du jury.

Un véhicule balai suivra les derniers coureurs de la course. Au franchissement de la ligne d'arrivée, l'arbitre de bord, s'arrêtera et remettra les dossards des coureurs ayant abandonnés.

Une moto « info » transmettra les informations de la course.

Une moto « ardoisier » indiquera brièvement les écarts aux coureurs.

Une ambulance assurera les secours au cours de l'épreuve.

### ARTICLE 10 - Parcours

En cas d'accident ou d'incident risquant de fausser le déroulement de la course, le président du jury des arbitres en accord avec le directeur de course, et après avoir averti le chronométrateur peut décider :

1 - De déterminer une neutralisation temporaire de la course.

2 - D'annuler une partie de l'épreuve ainsi que de tous les résultats des classements intermédiaires disputés préalablement sur cette partie et de redonner un nouveau départ à proximité du lieu où la course a été interrompue.

3 - De conserver les résultats acquis et de redonner un nouveau départ en tenant compte des écarts enregistrés au moment de l'incident.

### ARTICLE 11 – Obstacles sur le parcours

Les obstacles que pourront rencontrer les concurrents sur le parcours seront signalés par 12 motards sécurisés de l'Association FAMS à l'aide d'un drapeau de couleur jaune.

### ARTICLE 12 – Ravitaillement

Le ravitaillement des coureurs ne sera possible qu'après le panneau "Km 50" et avant le panneau d'entrée sur le circuit d'arrivée.

Une zone de ravitaillement à pied sera mise en place à l'entrée du circuit et jusqu'à 3 tours de l'arrivée.

Trois possibilités de ravitaillement:

• Si peloton groupé : uniquement par les accompagnateurs et à pied

• Si échappée (+ 10 coureurs) : uniquement accompagnateurs et à pied.

• Si échappée (- 10 coureurs) : à partir de la voiture du directeur sportif à l'arrivée du groupe avec l'accord des arbitres.

Le Président de jury des arbitres aura autorité de modifier ces critères en fonction des conditions de course.

### ARTICLE 13 – Mise hors course

Pour des raisons de sécurité, la mise hors course des coureurs attardés sera prononcée sur décision des commissaires.

Un fléchage distinctif pour le retour des coureurs éliminés sera mis en place à partir de Lannilis au Km 24.

#### ARTICLE 14 – Signalisation

Un panneau indiquera les 25 derniers kilomètres. Une flamme rouge indiquera le dernier kilomètre. Des panneaux indiqueront la distance restant à parcourir jusqu'à l'arrivée (300m, 200m, 100m).

#### ARTICLE 15 – Pénalités

Le barème réglementaire des pénalités appliquées sera celui de la FFC.

#### ARTICLE 16 – Les classements

L'épreuve comprend deux classements distincts :

- Le classement scratch par ordre d'arrivée
- Le classement du meilleur grimpeur
- Le classement du meilleur animateur

#### ARTICLE 17 – Le classement du meilleur grimpeur

Le classement meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points acquis lors des trois classements mis en place sur le parcours :

- 1 – Km 7,5 Rue de Brest à Plouguin
- 2 – Km 16 Côte de Kerveuleugant à l'entrée de Lannilis
- 3 – Km 47 Côte du Diouris en direction de Plouvien

L'attribution des points s'établira de la façon suivante :

- 1er : 5 points
- 2ème : 3 points
- 3ème : 2 points
- 4ème : 1 point

En cas d'égalité de points au classement final, c'est le nombre de 1ères places puis de 2èmes places, ...et en dernier lieu la meilleure place au classement scratch de l'épreuve qui départagera les ex-æquo.

#### ARTICLE 18 – Le classement du meilleur animateur

Le classement meilleur animateur s'obtient par l'addition des points acquis lors des trois classements mis en place sur le parcours :

- 1 – Km 30 à l'entrée du bourg de Plouguerneau en face du terrain de foot
- 2 – Km 52;5 au premier passage sur la ligne d'arrivée

L'attribution des points s'établira de la façon suivante :

- 1er : 5 points
- 2ème : 3 points
- 3ème : 2 points
- 4ème : 1 point

En cas d'égalité de points au classement final, c'est le nombre de 1ères places puis de 2èmes places, ...et en dernier lieu la meilleure place au classement scratch de l'épreuve qui départagera les ex-æquo.

#### ARTICLE 19 – Protocole

La cérémonie protocolaire se déroulera sur le podium prévu à cet effet.

- Les trois premiers du classement scratch

Le vainqueur de l'épreuve en ligne sera convié à la salle du complexe sportif de BOURG-BLANC, après l'arrivée de l'épreuve, pour la remise des trophées et dans la mesure du possible le plus rapidement:

- Les trois premiers de l'épreuve en ligne
- Le premier du classement de meilleur grimpeur
- La première féminine
- Le premier cadet du CC BOURG-BLANC
- Le premier cadet du VS PLABENNEC

#### Article 20 – Réclamations

S'il y a lieu, les réclamations se feront par écrit par le ou les coureurs ou par le directeur sportif responsable dans les délais suivants :

- 30 minutes maxi après l'affichage en ce qui concerne les classements
- 30 minutes maxi après l'arrivée pour le reste

#### Article 21 – Contrôle anti-dopage

Le contrôle anti-dopage se fera conformément à la législation en vigueur, et se déroulera si besoin aux abords de la ligne d'arrivée.

#### Article 22 – Service Médical

Le Docteur Guillaume AMICO assurera les soins au cours de l'épreuve.

Polyclinique de Kéraudren - 357 rue Ernestine de Trémaudan à Brest - Accueil urgences Tel 02 98 34 29 27

#### Article 23 – Liaisons Radio

Les fréquences d'utilisation seront fournies lors de la réunion des directeurs sportifs avant le départ

#### Article 24 – Accord général

Le fait d'être engagé implique que chaque concurrent a pris connaissance du présent règlement et en accepte les termes.